

Le Petit Clionnais

Octobre 2023 - N° 108

Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin trimestriel

D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme GIRARD Vanessa

Ont participé à la rédaction

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Photographe clionnaise anonyme

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

Dans ce numéro :

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.12
- US Val de Seugne P.14
- APE Saint Clionac P.15
- L'Amicale du Livre P.16
- Les Amis du Temps Passé P.17
- Club des aînés Les Kichenottes P.18
- Ligned'O P.18
- CCGC P.19
- Travaux effectués P.20
- Travaux prévus P.21
- Questionnaire boulangerie P.22
- Conseiller numérique P.23
- L'été 2023 à Clion P.24
- Aide rénovation habitat P.26
- Octobre rose P.27
- Nouvelles obligations tri déchets P.28
- Il était une fois Clion sur Seugne... P.29
- Evènements et animations à venir P.30
- Etat Civil P.31

Imprimé par :

SEDI équipement

Le mot du Maire ...

Voici un automne qui tarde à s'installer. A l'heure où j'écris ces lignes, le soleil brille sur des vendanges généreuses et les écoliers ont repris leurs cartables sous la chaleur inhabituelle de l'arrière-saison. Leur rentrée scolaire s'est bien passée, nous souhaitons la bienvenue à Mme Sandra PERROT, qui s'occupe des petites sections de maternelle à Clion.

Qui dit rentrée, dit projets !

Au-delà des travaux du quotidien qui occupent les équipes et commissions municipales et dont vous trouverez les comptes rendus dans ce bulletin, des projets importants nous occupent et se poursuivent. Les procédures pour la rénovation et la mise aux normes indispensable de l'école et pour la réhabilitation de la grange avenue de Saintonge sont en cours.

Le bureau d'étude chargé de réaliser la révision de notre PLU est au travail et nous sommes encore en phase de diagnostic, deux réunions ont déjà eu lieu.

Vous trouverez dans ces pages des extraits des résultats au questionnaire « boulangerie à Clion ». Merci aux personnes qui ont bien voulu faire entendre leur voix sur ce sujet. Les résultats de cette enquête ont été transmis à la chambre de commerce pour avis et conseils sur ce que nous pouvons réaliser.

Tout cela peut sembler prendre du temps, ce sont des dossiers de longue haleine qui nécessite des procédures parfois compliquées, mais ils sont importants pour notre commune et pour chacun d'entre vous.

Les associations clionnaises font aussi leur rentrée.

Certes, le musée va fermer ses portes aux visiteurs, mais les Amis du temps passé nous préparent deux évènements en cette fin d'année : du théâtre et le traditionnel marché de Noël.

La bibliothèque reprend ses actions auprès des écoles, vous accueille avec le sourire durant ses permanences et vous invite à voyager lors d'une soirée lecture. N'hésitez pas à pousser leur porte.

Les aînés des Kichenottes ont renforcé leur équipe avec l'élection d'un nouveau trésorier et prépare de nouvelles activités.

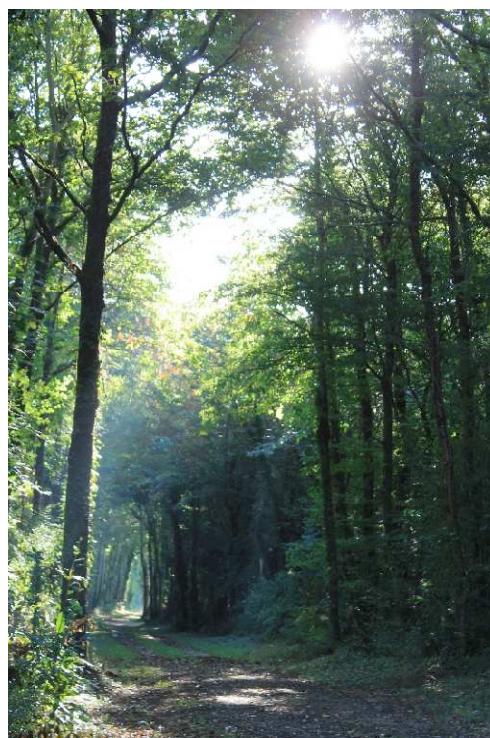
Les sportifs de l'US Val de Seugne ont repris l'entraînement : Ecole de foot pour les plus petits et foot en marchant pour tous ceux qui le souhaitent. Voilà une activité accessible au plus grand nombre. Venez les voir ou faire un essai, le mardi soir au citystade.

Les mois qui viennent s'annoncent très actifs, et c'est en espérant que 2023 se termine dans les meilleures conditions que je vous souhaite une très bonne fin d'année.

A bientôt,
Isabelle TARDY
Maire

*Permanences les mardis et jeudis après-midi
14h30 – 17h00 en Mairie
(Prendre rendez-vous de préférence)*

*Sous-bois clionnais.
Septembre 2023*



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2023

Etaient présents : Mme TARDY, M. PLAIZE, Mmes GERVREAU, LYS, MM. MAROT, PIEL, POULARD, ROY

Absents : M. BERNARD (Pouvoir donné à Mme TARDY)
Mme LAMOR (Pouvoir donné à Mme LYS)
Mme LANOUE (Pouvoir donné à Mme TARDY)
M. MONTIGAUD (Pouvoir donné à M. POULARD)
M. BAUDRY (excusé)
M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion.
Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Décision Modificative au Budget : travaux de voirie à Saint-Paul

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, à la suite d'une plus-value de travaux, le montant prévu au Budget pour les travaux de reprise du réseau d'eau pluvial du village de Saint-Paul n'est pas suffisant.

Afin de régler la facture, il y a lieu de prendre une décision modificative au Budget pour un montant de 4 881.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les écritures suivantes :

C/ 6588 : - 4 881.00 €

C/ 2153-359 : 4 881.00 €

C/ 023 : 4 881.00 €

C/ 021 : 4 881.00 €

Projet de création d'une unité de valorisation énergétique à Angoulême

Madame le Maire informe qu'il est proposé au Conseil Municipal de soutenir le projet de création d'une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) sur la commune d'ANGOULEME porté par CALITOM en partenariat avec la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge et le SMICVAL du Libournais afin de tendre vers une autonomie du territoire en matière de gestion des déchets non valorisables, de sortir de la technique de la mise en décharge pour s'orienter vers la valorisation énergétique, de réduire la dépendance aux opérateurs privés et de permettre aux collectivités une meilleure maîtrise des coûts.

Vu la délibération du comité syndical de Calitom n° D2022_1_1 du 08 Février 2022 portant décision d'abandonner la technique de la mise en décharge pour les déchets résiduels ;

Vu la délibération d'un comité syndical de Calitom n° 2022_4_1 du 25 octobre 2022 portant engagement des études de définition relatives au scénario de création d'une unité de valorisation énergétique sur la commune d'Angoulême ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CDCHS du 15 décembre 2022 portant

engagement des études de définition relatives au scénario de création d'une unité de valorisation énergétique sur la commune d'Angoulême ;

Vu la délibération du comité syndical de Calitom n° D2023_2_1 du 15 Mars 2023 portant sur l'engagement d'une phase de concertation préalable concernant ce projet ;

Vu le dossier de déclaration d'intention mis à disposition du public par Calitom en date du 24 Avril 2023 ;

Considérant ce qui suit :

Malgré les efforts consentis au travers des politiques de prévention et de tri, la quantité de déchets résiduels non valorisables est complexe à maîtriser et il faut bien reconnaître que notre consommation produira toujours une part de déchets ultimes.

Sur le territoire de la Haute-Saintonge, la totalité de ces déchets est actuellement enfouie sur le site Sotrival à Clérac dont la capacité de stockage diminue pour passer à 125 000 tonnes / an jusqu'à sa fermeture programmée en 2036. Par ailleurs, une dizaine de sites d'enfouissement doivent fermer dans la région Nouvelle-Aquitaine d'ici 10 ans. La seule option de la mise en décharge n'est donc plus tenable.

Cette situation ne doit pas entraîner pour le territoire une dépendance aux opérateurs privés dont les solutions sont structurellement inflationnistes mais au contraire vers une autonomie locale en matière de traitement des déchets.

Pour répondre à cette urgence, CALITOM en partenariat avec la CDCHS et le SMICVAL a étudié trois scénarii :

1. Production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) valorisés en cimenterie (auprès d'un acteur privé)
2. Production de CRS valorisés dans une chaufferie à créer sur le territoire sous maîtrise d'ouvrage publique
3. Valorisation des déchets dans une unité de valorisation énergétique (UVE) à créer sur le territoire sous maîtrise d'ouvrage publique

A l'issue de cette étude, il ressort que la solution de l'UVE est la plus pertinente, d'autant que la CDC de Haute-Saintonge et la SMICVAL du Libournais se proposent d'être partenaires du projet. Ce mode de valorisation offre en effet un double bénéfice : le processus d'incinération des déchets avec récupération d'énergie consiste à transformer la chaleur dégagée par la combustion des déchets en vapeur sous pression. Elle peut alors alimenter des réseaux de chaleur urbain mais aussi répondre aux besoins d'industriels locaux consommateurs de gaz naturel.

A ce titre, un dossier de déclaration d'intention a été déposé par Calitom.

Il est notamment proposé la construction d'une UVE sur la commune d'Angoulême d'une capacité de 120 000 tonnes prenant en compte des perspectives ambitieuses de réduction des déchets liés aux efforts de prévention.

Le montant de l'investissement est estimé à 110 millions d'euros pour une mise en service industrielle au printemps 2029.

Au regard de ces éléments, le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'émettre un avis favorable au projet de création d'une Unité de Valorisation Energétique à Angoulême, porté par Calitom en partenariat avec la CDC de haute-Saintonge et le SMICVAL du Libournais.
- de l'autoriser à signer tous les documents afférents.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces propositions à 9 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

Comptes-rendus des réunions des commissions communales

1. Commission cadre de Vie :

Madame TARDY donne le compte-rendu de la commission Cadre de Vie qui s'est réunie le 02 Mai 2023.

Etaient présents : Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme LANOUE, M. POULARD

Plantations pour la saison d'été :

Comme chaque année, les pensées seront arrachées et remplacées par des plans pour la saison d'été. La question se pose d'utiliser des plantes peu gourmandes en eau.

Il faut mener une recherche sur ce sujet. La commission convient que pour cet été, ce seront de nouveau des géraniums qui seront plantés. En effet, il semble malvenu de parier sur un nouveau type de plantation dont nous ne connaissons pas le résultat, l'année où nous accueillons le circuit Terra Aventura.

Une réflexion sera menée pour les prochaines plantations dès l'automne.

Les plans de géraniums du même type et de la même taille que les années précédentes seront commandés auprès de l'entreprise CHARTIER et seront plantés avant le week-end de l'Ascension.

Désherbage :

Madame le Maire rappelle qu'il est interdit d'utiliser des pesticides pour les désherbages des espaces publics. Nous utilisons à ce jour le chalumeau et le désherbage manuel, ce qui est coûteux et prend du temps. Dans ce cadre, la commission convient qu'il faut mener une réflexion sur les alternatives possibles et notamment sur les végétations de pied de mur.

Monsieur DUTEUIL qui est notre interlocuteur concernant les plantations de haies, est aussi référent pour le département pour le programme Villes et Villages Fleuris. Ce label prend maintenant en compte les initiatives du type de celle que la commission se propose de prendre.

Il serait, à ce titre, important de le rencontrer afin d'avoir plus de renseignements sur ce type de végétalisation et sa mise en œuvre. Un rendez-vous doit être pris.

Des rues « tests » pourraient être choisies dans un premier temps.

Monsieur MAURIN Claude se rendra par ailleurs, à une formation auprès de la CDC sur les techniques de désherbage sans pesticide.

Mobilier urbain :

Il avait été décidé d'acheter des bancs lors d'une précédente réunion.

Monsieur POULARD se propose d'effectuer une première sélection dans les catalogues disponibles en Mairie qu'il nous soumettra lors de la prochaine réunion. »

Madame le Maire présente la sélection de bancs effectuée par M. POULARD et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les modèles souhaités dans le Bourg et au City Stade.

Le choix se porte sur le modèle Maverick pour le Bourg et sur le modèle Oslo acier pour le City Stade.

Des comparaisons de prix sur ces modèles seront effectuées auprès d'autres fournisseurs avant de passer commande.

2. Commission Bâtiments communaux et Cimetière :

Monsieur PLAIZE donne le compte-rendu de la commission Bâtiments Communaux et Cimetière qui s'est réunie le 16 Mai 2023.

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mme LANOUE, MM. MONTIGAUD, PIEL

L'objet de la réunion était de préparer la réunion de commission d'Appel d'Offre architecte et de se mettre d'accord sur le programme à établir pour les consultations du projet de l'école et du commerce Avenue de Saintonge.

Projet de rénovation de l'école :

La rénovation totale de l'école telle qu'elle était décrite dans l'étude de faisabilité n'est financièrement pas possible. Il est cependant nécessaire de faire les mises aux normes de sécurité et énergétiques.

La commission convient qu'il faut inscrire au programme :

- recouvrement des sols de la salle de jeux et des classes
- ouverture de deux portes (une pour chaque classe) sur la cour
- réalisation d'une rampe d'accès PMR dans la cour
- mise aux normes des sanitaires
- volet énergétique : changement des radiateurs sur l'ensemble de l'école, abaissement des plafonds des classes combinant l'acoustique, changement de l'éclairage des classes, installation photovoltaïque

Par ailleurs, en dehors du cadre de cet appel d'offre, une peinture de l'actuel dortoir devra être faite. Le mur de séparation avec le logement sera abattu pour agrandir la cour et offrir un espace végétalisé.

Projet de commerce Avenue Saint-André / Avenue de Saintonge :

Les lots à traiter seront la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, le plaquiste, le carrelage et la peinture.

Une entrée de commerce est à créer avec la nécessité de sécuriser cette entrée par rapport à la circulation.

Une vitrine sur la rue est à créer.

L'aménagement devra comprendre un espace commercial, une réserve, une petite zone privée, des sanitaires et un sas accessible sur la rue pour les livraisons.

La commission d'Appel d'offre se réunira le 07 Juin 2023 et établira le programme le plus précis possible à publier dans l'appel d'offre architecte.

3. Rendez-vous avec Charentes Tourisme :

Madame TARDY donne le compte-rendu du rendez-vous avec Charentes Tourisme qui s'est déroulé le 17 Mai 2023.

18 villages actuellement labellisés (Pierres et Eaux, Plus Beaux Villages de France, Petites cités de caractères, ...) ont choisi de participer au Club des Beaux Villages des Charentes sur les 30 qui pouvaient potentiellement adhérer.

Deux autres sont en attente pour 2024.
7 sont présents à la réunion.

Avancée de la vie du Club :

Mme Stéphanie Nadouce est venue sur le terrain de chaque commune pour identifier les atouts et les faiblesses des villages.

L'intérêt pour les communes est réaffirmé : dynamisation et valorisation, mise en réseau des communes, maillage touristique du territoire.

Nouvelle identité du Club :

Il ne s'agit pas de créer un nouveau label. Il s'agit d'adopter un nom pour la communication, qu'on ne confondra pas avec les noms de labels comme « Beaux Villages des Charentes ».

Certains noms sont proposés : « Secrets de villages » ou « Villages et paysages ».

C'est ce dernier qui est choisi. Un logo est en cours de création.

Suivi des actions 2023 :

Rencontres individuelles.

Contenu Web et presse : 1 page pour le club sur Infiniment Charentes, visibilité sur les supports magazines destinés aux OT et distribués en salons, saisie sur APIDAE, valorisation sur HUGGY (Support haut de gamme distribué en FNAC et librairies)

Coût total : 0.00 euros

A venir sur 2023 : reportages photo et drone. 15 photos par commune + 1 vidéo de 20 secondes par commune incluant prise de vue drone.

1 vidéo générale des 18 communes de 30 secondes.

Prises de vue prévues dernière semaine de septembre. Présence des équipes environ 1 journée sur les lieux.

Coût : 21 000.00 €

Budget total 2023 du Club : 22 440.00 € (dont 11 000.00 € Charentes Tourisme)

Prochaines étapes :

Signature des conventions avec les communes partenaires

Préparation de thèmes de travail (Tourisme créatif, patrimoine, ...)

Comité technique début Octobre

COPIL fin Octobre

1 journée thématique sur site en fin d'année

4. Commission Tourisme – Culture et patrimoine

Madame TARDY donne le compte-rendu de la commission Tourisme-Culture et Patrimoine qui s'est réunie le 1^{er} Juin 2023.

Organisation de la journée du 24 Juin 2023 :

Le 24 Juin 2023 est prévue l'inauguration du City Stade à 10 h 30.

Comme cela avait été évoqué en conseil, il est envisagé de mettre en place une petite animation. Il s'agirait d'un petit match en mi-temps de 5 mn, football + basket. Equipes ados contre équipes conseil.

Patrick MONTIGAUD s'occupe du recrutement des équipes ainsi que de l'arbitrage.

Pour le déroulement général : discours, ruban, match et verre de l'amitié sur le même modèle que celui de l'inauguration de la bibliothèque.

Organisation de la soirée du 29 Juillet :

Pour cet évènement qui se veut récurrent annuellement, la bibliothèque s'occupera de tenir la buvette.

Un groupe de travail est constitué au sein de la commission : Camille PLAIZE, Frédéric MAROT, Jérôme POULARD, Serge PIEL, Raphaël BERNARD (selon disponibilités).

Les artistes : en plus du musicien prévu, Mme Pascale VINCENT, habitante de Saint-Paul et membre d'une petite troupe de théâtre, propose une représentation.

L'évènement débiterait donc à 18 h 30 et le concert commencerait à 21 h.

Le podium, l'éclairage et le son sont réservés auprès de la CDC.

Des tables et des chaises seront à mettre en place ainsi que des guirlandes.

Des toilettes sèches sont à prévoir.

Stationnement et balisage à prévoir aussi.

Il reste à faire l'affiche de l'évènement et à lui trouver un nom. Les propositions sont les bienvenues.

Actuellement, une proposition : « La Vagabonde de Clion ».

Exposition M. MILHIET :

Nous avons la chance d'avoir sur la commune, en la personne de M. MILHIET, une mémoire vivante de la seconde guerre mondiale et notamment de l'épisode de la poche de Royan.

Il serait intéressant de récolter ses souvenirs et il est proposé d'organiser une exposition pour le 11 Novembre prochain.

Un groupe de travail est constitué : Patrick MONTIGAUD, Frédéric MAROT, Isabelle TARDY, Camille PLAIZE et Raphaël BERNARD selon disponibilités.

La bibliothèque serait associée à cette exposition.

Point sur les dossiers en cours :

Salle de l'atelier : le planning de la saison est plein.

Terra Aventura : Le bureau Proximit qui établit les scénarios est venu à CLION pour un repérage. Le scénario nous a été soumis. Quelques modifications mineures sont à apporter. Des aménagements sont à réaliser par la commune. Un banc au lavoir pour permettre d'atteindre la cache et au chêne, une « tranche » d'arbre permettant de compter les cernes et l'âge.

La question de toilettes publiques se posera éventuellement.

Le lancement du parcours est prévu le 24 Juin 2023 à 08 h 00.

Indépendamment de ce parcours, l'idée est lancée de mettre en place des panneaux informatifs au Pont des Anes et à Saint-Paul.

Dans le cadre de la sécurité du parcours Terra Aventura, il est souligné la vitesse excessive des véhicules circulant sur le chemin longeant la voie ferrée proche de la Mairie.

Le bornage de cette parcelle à caractère de chemin communal semble nécessaire. L'installation de chicanes à chaque entrée pourraient être une solution pour obliger les véhicules à quitter ce chemin plus lentement.

Il est souligné également la nécessité d'installer un miroir au croisement de l'Impasse de la tannerie et de la « Rue de l'Eglise ».

5. Appels d'offres :

Madame TARDY donne le compte-rendu de la commission Appel d'Offres qui s'est réunie le 06 Juin 2023.

Pour faire suivre les projets de l'école et du bâtiment MILHIET, il est nécessaire de passer par une procédure d'appel d'offre de marché public.

Afin de ne pas commettre d'impair pour cette procédure qui est très spécifique, Madame le Maire s'est rendue auprès de Mme TILLEMANS qui s'occupe de ces dossiers pour la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge et qui s'est proposée d'appuyer les communes qui auraient besoin d'être guidées.

La première chose à faire est de créer un compte sur la plateforme « marchés sécurisés ». La commune bénéficie de tarifs préférentiels sur cette plateforme gérée par SOLURIS.

Madame le Maire présente à la commission le bon de commande à valider pour la configuration d'un espace privé sur la plateforme : 144.00 € T.T.C. ainsi que l'externalisation de toutes les tâches afférentes à la dématérialisation d'une consultation : 420.00 € T.T.C. par dossier ;

La commission accepte cette commande.

Suite à la création de l'espace, il faudra ensuite publier les appels d'offres : 1 appel d'offre de service pour le choix de l'architecte et 1 appel d'offre pour les travaux.

Pour le marché de maîtrise d'œuvre, il faut établir le règlement de consultation, prévoir des moyens de contacts et des rendez-vous pour les visites des éventuels candidats.

Il faut créer un programme pour l'architecte qui s'appuie sur le besoin. Cela comprend au minimum :

- Références d'urbanisme
- Photos de situation
- Photos de l'existant
- Notice descriptive des intentions de la commune
- Budget prévisionnel
- Planning prévisionnel

Madame TILLEMANS nous a confié des modèles de programmes. Madame le Maire propose à la commission un projet de document pour chacun des deux projets de la commune.

La commission accepte les programmes tels qu'ils sont rédigés.

Choix des devis pour l'aménagement des Services Techniques

Monsieur PLAIZE présente les derniers devis complémentaires demandés par les membres du Conseil Municipal concernant les travaux d'aménagement des Services Techniques.

Placo / Carrelage :

Entreprise X : 10 814.08 € T.T.C.

Entreprise GRAVOUIL : 10 129.24 € T.T.C.

Terrassement :

Entreprise RIDEAU : 17 052.00 € T.T.C.

Entreprise X : 19 320.00 € T.T.C.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal porte son choix sur les devis des entreprises GRAVOUIL (CPHS) et RIDEAU.

Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire informe que la première phase de diagnostics doit être remise à la commune le 20 Juillet 2023.

Elle rappelle qu'un registre est à la disposition des administrés au secrétariat de la Mairie.

Proposition AXA Assurances

Madame le Maire informe que la Compagnie AXA Assurances propose à la commune de communiquer auprès de ses administrés sur leur offre de complémentaire santé.

Après délibération, le Conseil Municipal n'est pas favorable à cette démarche.

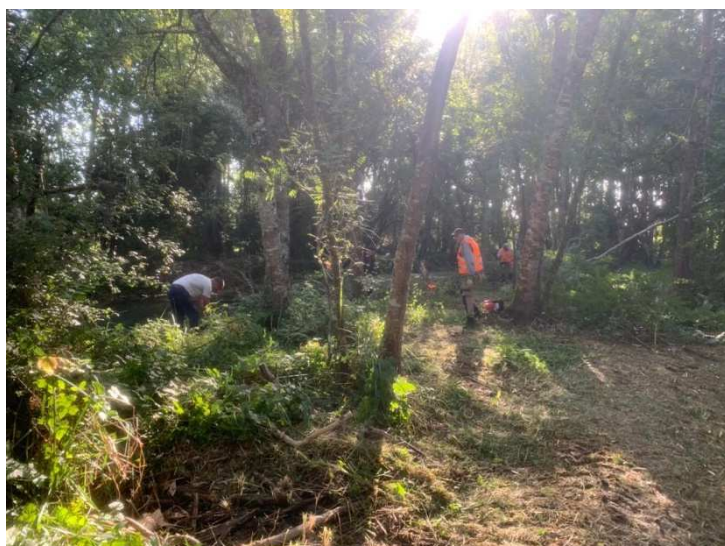
Appel aux dons suite au séisme en Charente-Maritime

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'Association des Maires par lequel il est proposé aux collectivités de verser sur le compte ouvert par l'Association des Maires de la Charente-Maritime un don afin de venir en aide aux communes touchées par le séisme du 16 Juin 2023.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 200.00 € pour cette cause.

Ecole Maternelle

Madame le Maire informe du départ de Madame GUITTON Sandra, institutrice à l'école maternelle, qui sera remplacée, à la rentrée prochaine par Madame PERROT Sandra.



*Entretien des chemins
et du cadre de vie.*



Du côté des écoliers ...

Rentrée 2023-2024

Les vacances d'été terminées, les élèves sont revenus sur les bancs de l'école lundi 4 septembre sous un soleil radieux. Cette année, 16 élèves de PS ont fait leur première rentrée. Les quelques pleurs du premier jour n'ont pu être évités mais depuis quelques jours, ces nouveaux élèves viennent avec moins d'appréhension. Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école en remplacement de Mme Guitton. Mme Sandra Pérot enseigne dans la classe des PS-MS et Mme Karine Salzet dans celle des MS-GS. Nous comptons au total 46 élèves dans notre école (23 dans chaque classe).

Notre R.P.I compte toujours 6 classes. A Mosnac, Mme Argentieri enseigne aux CP, Mme Renaud aux GS-CE1. A St Georges Antignac, Mme Mounier est l'enseignante des CE2-CM1 et Mme Chansard celle des CM1-CM2.

Cette année, nous nous sommes inscrites à l'USEP (union sportive entre écoles) et avons prévu 2 rencontres sportives avec l'école de BOIS.

Nous sommes inscrites également au projet « Ciné Maternelle » à Jonzac. Trois séances nous sont proposées dans l'année. La première aura lieu le vendredi 20 octobre où nous irons voir « Capellito fait son cinéma ».

Jeudi 28 septembre, nous sommes allés voir les vendanges chez Mr Gaillard et avons pu goûter le bon jus de raisin... les élèves sont toujours autant captivés par cette sortie qui s'est déroulée sous un beau et chaud soleil ! Un grand merci à Mr Gaillard et sa famille de prendre un peu de temps pour permettre aux enfants de voir les « grosses machines » et le travail de la vigne. Les élèves ont aussi pu voir des animaux





de la ferme (oies, pintades, poules et canards) mais aussi des noix, des noisettes et du maïs à pop corn ! Cette matinée fut très riche en découverte et fatigante car nous sommes allés à pied depuis l'école jusqu'aux bâtiments... et pour certains enfants, c'était une première de marcher autant en respectant les règles !

Mardi 3 octobre, nous avons participé à un spectacle intitulé « le secret du jardin de

Clément » présenté par Isabelle Pradeau de la société Planètemômes. Clément est un jardinier, fier de son potager. Dans son jardin, se trouve l'épouvantail qui fête le printemps. Mais, venu du jardin voisin, un ballon fait tomber l'épouvantail ! Pour le réparer, il faut trouver une fleur, un fruit, un légume et une graine, venus de chacune des quatre saisons.

Jeudi 5 octobre, nous retournerons à la bibliothèque de Clion pour pouvoir emprunter des ouvrages et écouter de belles histoires lues par les bénévoles. Un grand merci à tous pour votre aide chaque année qui permettent à nos élèves de côtoyer ce nouveau lieu dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Cet accès à la culture est un atout majeur pour nos élèves !

Dans la classe des PS-MS, Calinours (un ours blanc vivant dans la forêt) est arrivé dans la classe. Il est le fil conducteur entre l'école et les familles car il se promène les mercredis et les week-ends chez les élèves !

Dans la classe des MS-GS, Splat le chat a fait son arrivée. Splat n'est pas un chat comme les autres car il a pour meilleur ami une souris, Harry. Nous découvrons ses aventures à travers diverses histoires mais surtout celle de « la chasse à la citrouille ». Nous préparons activement notre décor de porte sur le thème des 4 saisons, avec un train conduit par Splat !

Cet été, des travaux ont été effectués dans la classe des PS-MS. Nous souhaitons remercier la municipalité pour avoir accédé aux demandes de la nouvelle enseignante Mme Pérot.



A bientôt
Karine Salzet



Union Sportive Val de Seugne

Ça y est le foot a repris à Clion depuis la rentrée !

Nous avons de quoi composer 2 équipes

1 U5U6 (âgés de 5 à 7 ans) composée de 6 éléments

1 U8U9 (âgés de 7 à 9 ans) composée de 5 éléments

Les filles sont les bienvenues

Les entraînements se font le mardi de 17h à 18h30 sur le stade de clion (sauf pendant les vacances scolaires)

Vous pouvez encore venir inscrire votre enfant, il y aura toujours de la place. La licence est à 15 euros pour les U5U6 et à 25 euros pour les U8U9

Le foot en marchant a également repris. Il se pratique sur un terrain de 30mx20m, à 5 contre 5 pendant 10mn. Il n'y a pas de contacts, pas de tacles.

Tout le monde est accepté (garçons, filles, enfants, personnes ayant un handicap, personnes en surpoids) le but étant de permettre que des personnes qui ne pratiquent pas de sport puissent faire une activité physique sans contrainte. Il n'est pas obligé de savoir jouer au football, les novices sont les bienvenus. Nous ne ferons pas de championnat.

Dans un premier temps, le but est de se retrouver et de s'amuser.

N'hésitez pas à être curieux et à venir tester cette nouvelle activité le mardi de 19h à 20h30 sur le city stade de Clion (sauf pendant les vacances scolaires)



Les manifestations prévues en 2024 par le club sont :

Un loto à st hilaire du bois (date non définie)

Un tournoi de palet (date non définie)

La Brocante de la pentecôte (20 mai 2024)

Les 40 ans de la fusion entre les clubs de Clion et de Mosnac pour devenir US Val de Seugne.

Le samedi 22 juin 2024, dès le début de l'après-midi, de petites manifestations seront prévues sur le stade et le city stade de Clion. Le but est de retrouver toutes les personnes qui ont porté les couleurs de ces clubs avant et après la fusion, se remémorer le bon vieux temps et retrouver des personnes que l'on a perdu de vue.

Un repas clôturera la journée (limite à 220 personnes)

Un bulletin d'inscription sera édité dans quelques semaines pour vous inscrire soit au repas, soit au verre de l'amitié.

Pour tous renseignements, que ce soit pour le foot ou les manifestations, vous pouvez me contacter (ACQUIER Sylvestre président US Val de Seugne)

Par téléphone : 07 49 84 78 64

Par le site Facebook: valdeseugne2

Par mail : acquier.sylvestre@free.fr



L'APE St Clionac

Bonjour à tous,

Les vacances sont finies, la rentrée est bien engagée et l'association de Parents d'Eleves reprend du service !

Lors de la réunion de rentrée du 18 septembre, nous avons pu établir un calendrier et discuter des nouvelles idées. J'en profite pour remercier les nouveaux parents qui nous ont rejoints et la présence des maîtresses et des autres parents déjà connus et toujours actifs.

Le 6 octobre nous avons organisé la retransmission du dernier match de poule de la France en rugby. La salle n'était pas pleine, mais nous avons passé un bon moment et encouragé les bleus !!

Voici le programme des événements à venir :

- Vendredi 20 octobre : vente de gâteaux et bonbons devant les écoles
- Grande tombola de Noël : lancement le 20 octobre et tirage au sort le 15 décembre. Soyez généreux avec les enfants qui viendront frapper à vos portes ! L'intégralité des bénéfices sera redonnée aux écoles
- Initiation zum dance le 24 novembre (lieu à définir). Entrée 1 euro, à partir de 6 ans.
- Atelier des lutins du père Noël : fabrication d'objets, de kits culinaires et de biscuits pour les marchés de Noël de Clion et Mosnac les mercredis après-midi de novembre à la salle du foot de Mosnac. Et les samedis 2 et 9 décembre.
- Emballage cadeaux au centre Leclerc de Jonzac le Week end du 16 et 17 décembre : plusieurs façons de participer : venir nous aider à emballer les cadeaux des clients ou venir faire emballer les cadeaux contre une petite pièce !

Et pour 2024, le 23 mars, le carnaval envahit Clion (déambulation, on brûle le bonhomme hiver et repas dansant le soir), chasse à l'œuf géante pour Pâques et en fin d'année randonnée et kermesse.

Nous souhaitons vous voir nombreux à tous ces événements et nous souhaitons aussi vous voir nombreux rejoindre nos rangs !!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: apesaintclionac@gmail.com

Téléphone : 06 74 32 41 82

A très bientôt !

Hélène Lebray,

Présidente de l'APE Saint Clionac

*Rediffusion du match
de rugby*





L'Amicale du Livre

A la bibliothèque ...

Bien que votre bibliothèque soit restée ouverte tout l'été, certaines activités ont été mises en sommeil durant cette période.

Les bénévoles ont cependant profité de ce temps, tout en maintenant les permanences, pour organiser, ranger et envisager la rentrée.

Les contacts ont déjà été pris avec les enseignantes des écoles de Mosnac et St Georges, afin de fournir un maximum d'ouvrages en lien avec le projet d'école de chaque classe.

Concernant la maternelle de Clion, l'accueil des enfants le jeudi tout les 15 jours va reprendre le 05/10/23, avec des lectures faites par les bénévoles, et le choix d'un livre à emmener à la maison pour chacun des enfants.

Enfin, une animation lecture sur le thème « Aventures et voyages » est prévue le 17/11/23 en soirée. Bien entendu nous communiquerons sur les horaires prochainement. Mais retenez d'ores et déjà cette date.

En attendant vous retrouverez lors des permanences, l'équipe habituelle, vos auteurs préférés, tels pour les adultes les derniers ouvrages d'Aurélie Valognes, Virginie Grimaldi, les frères Musso Guillaume et Valentin, Jean-Christophe Ruffin, Fred Vargas, Jean-Christophe Grangé, Franck Thilliez, et bien d'autres. De nombreux documentaires sont aussi à disposition

Pour les jeunes et les petits : un choix de manga, de romans, BD et documentaires divers et variés, de magnifiques Albums ou documentaires sur des sujets graves ou légers, qu'ils aiment lire et relire.

A bientôt à la bibliothèque

L'amicale du livre



*Pique-nique de quelques bénévoles au
Mois d'août.*

Rappel des horaires :

Lundi	17h30 19h00
Mercredi	15h00 18h00
Samedi (le 1 ^{er} de chaque mois)	11h00 12h00



Les amis du Temps Passé

Musée artisanal et rural

Plus de 20 groupes de visiteurs auront franchi l'entrée du Musée cette année. Des scolaires jusqu'aux retraités en passant par les rallyes, les chantiers jeunesse, les Eurochestries et diverses associations, le panel des visites guidées est vaste. Chacun y trouvant son plaisir grâce aux commentaires avisés des guides.

La Fête des Vieux Métiers a tenu ses promesses vu l'affluence dans le parc et dans le bourg. La nouveauté fut le parcours extérieur mis en place afin que le public découvre les animations en déambulant dans les rues. L'itinéraire les emmena jusqu'au lavoir communal. Comme chaque année, les artisans ont captivé l'attention du visiteur. La moissonneuse-lieuse et la vieille batteuse toutes les deux restaurées et mises en action ont fait l'objet de nombreuses questions.



La batteuse à la fête des vieux métiers

Tous les bénévoles de l'association ont vraiment assumé leurs responsabilités lors de cette journée (Publicité, montage, démontage, restauration, accueil du public et des exposants).

L'Association « Les Amis du Temps Passé » remercie la municipalité pour son aide et son soutien. Une sortie pédagogique a été organisée le 2 septembre. Les membres ont découvert l'Ecomusée du cognac, Le Jardin de Gabriel à Nantillé et le petit musée de Joël Lamiraud. La journée s'est clôturée par un pique-nique en commun dans le parc du Musée.

La saison s'est terminée par une participation aux Journées du Patrimoine (Exposition de livres anciens) et par l'accueil des participants à la Rando des Oiseaux.

Le nombre de visiteurs est en augmentation. Les touristes et les curistes semblent apprécier notre Musée par la richesse des collections, la présentation des outils et le soin apporté au lieu. Dans le « Livre d'Or », il est souvent fait mention de la qualité de l'accueil et de la richesse des commentaires.

Les prochaines manifestations auront lieu le dimanche 3 Décembre (Marché de Noël) et le Dimanche 10 Décembre (Théâtre des Clochemerle).

Les Amis du Temps Passé

Contact et renseignement : 0769834124

mail : clion.musee@gmail.com

Site : <http://www.museeartisanaletruralclion.fr/>



La sortie pédagogique

Ainés ruraux Les kichenottes

Le mardi 19 septembre, les kichenottes ont organisé une assemblée générale extraordinaire pour l'élection d'un nouveau trésorier. M. Jean-Michel ARNAUD est élu à l'unanimité.

Au programme de ce dernier trimestre 2023 :

Octobre

Le mardi 03 : Permanence

Le samedi 28 : Diner spectacle au cabaret de Sainte Lheurine

Prix adhérent : 39 €

Prix non adhérent : 49 €

Inscriptions avant le 09 octobre auprès de la présidente : 06 20 46 66 34

Novembre

Le mardi 07 : Permanence et atelier cartonnage animé par Mme Annie POIZAC.

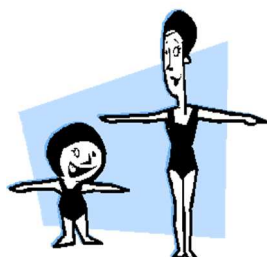
Pour y participer, se munir d'une paire de ciseaux, un petit cutter et une piece de tissus en coton.

Le reste sera fourni par Mme POIZAC.

Le dimanche 19 : Concours de belote à la salle des fêtes de Clion.

Décembre

Le samedi 16, un déjeuner dansant sera organisé à la salle des fêtes de Clion. Plus de renseignements ultérieurement.



Ligne d'O

L'association Ligne d'O offre la possibilité, moyennant une adhésion annuelle de 15 €, de pratiquer l'aquagym ou l'aquacycling aux Antilles, dans une ambiance conviviale, et à un tarif préférentiel (10 tickets 60 € aquagym, 80€ pour l'aquacycling).

Trois séances par semaine, sont réservées aux adhérents : les lundi, mercredi matin et le vendredi en début d'après midi. Le ticket donne également droit à un accès de 2h à l'espace détente après le cours.

Pour tout renseignement, merci de contacter Michèle Pillot, secrétaire, au 09 62 60 58 33 (horaires bureaux) ou par courriel : michele.pillot84@orange.fr qui vous communiquera toutes les informations.

La Présidente, Marie Thérèse PIEL



Commanderie des Cyclos de Grands Chemins



La randonnée des Oiseaux 2023 ne s'annonçait pas nécessairement sous les meilleurs auspices. Le temps très pluvieux de jeudi et un peu de vendredi a gêné un peu la préparation de cette journée de dimanche.

Ce n'est pas ce qui allait arrêter la détermination des bénévoles de la Commanderie.

Le nombre d'inscrits par internet était à peu près identique que l'année dernière.

Pour 2023, le nombre total de randonneurs se monte à 694 (397 VTT et 297 marcheurs). En 2022, c'était 655 (400 VTT et 255 marcheurs). Les efforts consentis donnent des récompenses.

Comme l'année dernière, il y avait 3 circuits VTT de 15, 20 et 25km. L'enchaînement des circuits permettait aux randonneurs d'effectuer de 15 à 60km. Il y avait plusieurs nouveautés que les « costaux » ne renieront pas !

Pour les marcheurs, là aussi des nouveautés comme à peu près tous les ans. Le but est de constamment se renouveler. Des bords de Seugne ont été dégagés, un petit cocon dans le village de Garreau à St Georges Antignac a été découvert et apprécié par les marcheurs. Le clou a été le ravitaillement au château de Clam. Nous étions accueillis par la famille Robin qui avait ouvert la petite chapelle de cette demeure du 12^{ème} siècle. Chaque randonneur est ressorti émerveillé de ce lieu très privé.

Comme chaque année, nous remercions chaleureusement nos sponsors, la commune de Clion et les Amis du Temps Passé.

Comme il faut toujours essayer de s'améliorer, la Commanderie met à la disposition de tous les randonneurs, un questionnaire de satisfaction que vous retrouvez en flashant le QR code suivant. N'hésitez pas à nous consacrer 2mn de votre temps.

De plus, vous pouvez retrouver les photos de la rando à l'adresse suivant sur internet :

<https://photos.app.goo.gl/Cd6td1owhFgkz8jq5>



Parmi les travaux effectués ce trimestre



Début des travaux du bâtiment de l'atelier municipal

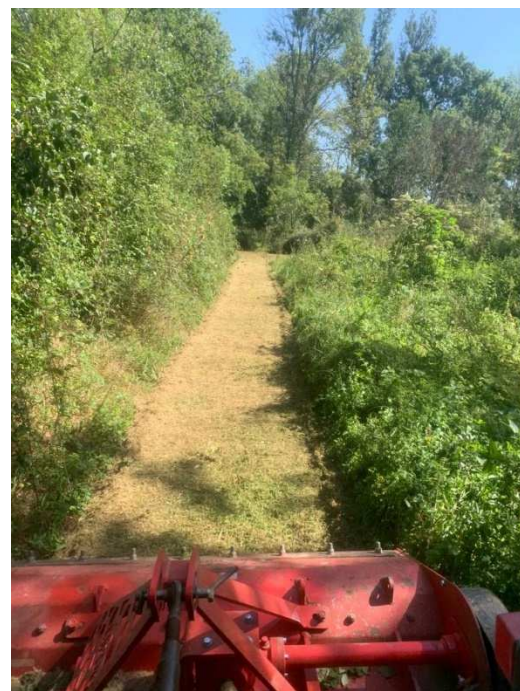


Village de St Paul : Travaux d'enfouissement du réseau par Enedis suite au sinistre de tempête sur le transformateur.

*Travaux d'élagage le long des voiries et chemins communaux.
Entretien des chemins.*



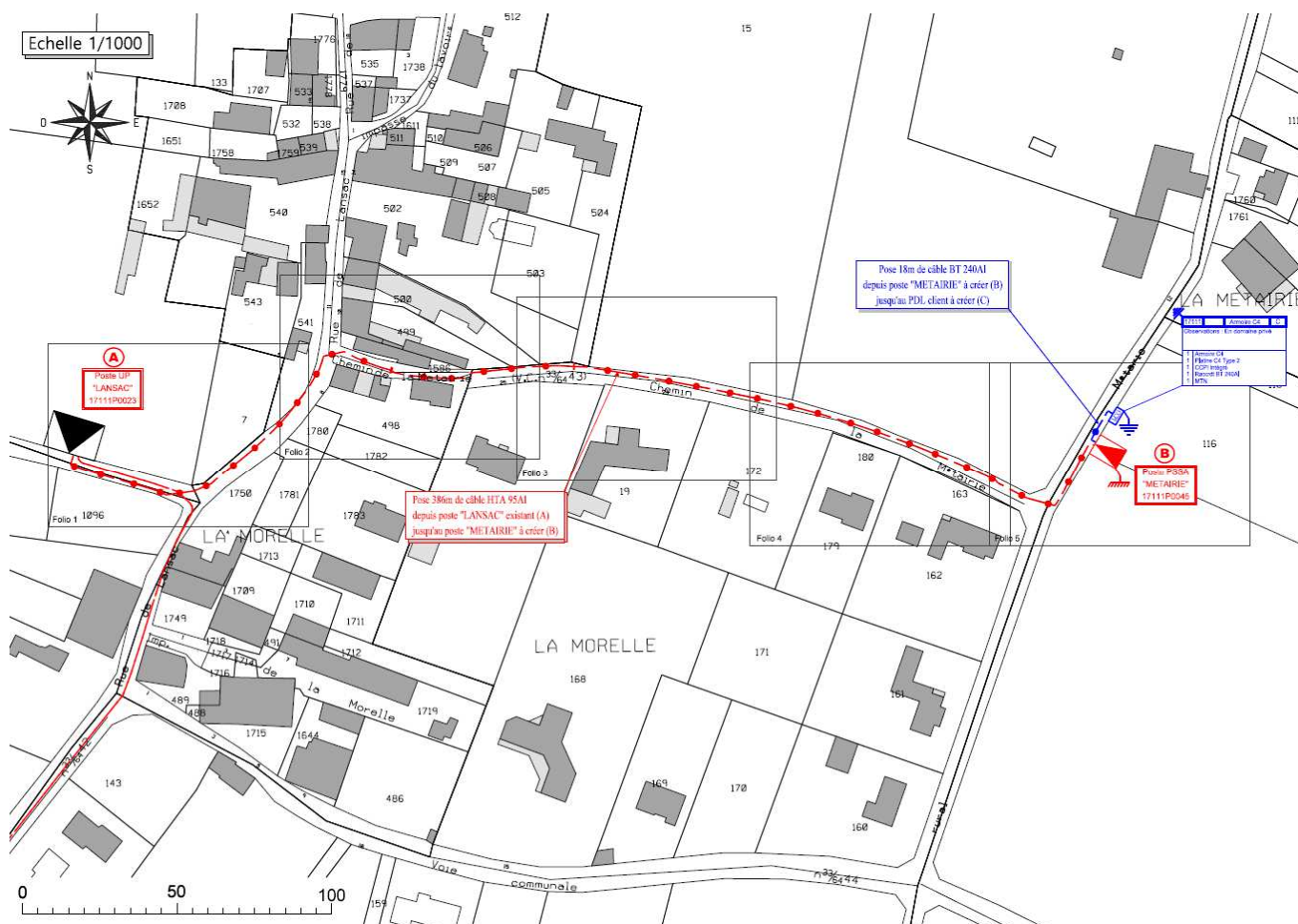
Comme chaque année de petits travaux et un « rafraichissement » sont faits pour préparer la rentrée à l'école.



Travaux prévus

Deux chantiers d'importance risquent de perturber la circulation à Clion. Nous vous tiendrons au courant de la situation arrêtée pour les voiries (fermetures éventuelles, déviations, ...) dès que nous serons en mesure de le faire.

- 1- **Réfection par Eau17 du réseau d'eau potable des villages de Fontaine, Saint Paul et Chez Poizac.** Il s'agit d'un renouvellement prévu depuis plusieurs années dans le cadre des rénovations de réseaux effectuées régulièrement par Eau17. Les travaux débutent mi-octobre pour plusieurs mois. L'ensemble de ces villages est impacté. Les piquetages ont déjà eu lieu. Vous avez pu les remarquer sur les voiries.
- 2- **Raccordement d'un projet photovoltaïque privé au village de Lansac.** Les travaux débuteront en novembre selon le plan ci-dessous.



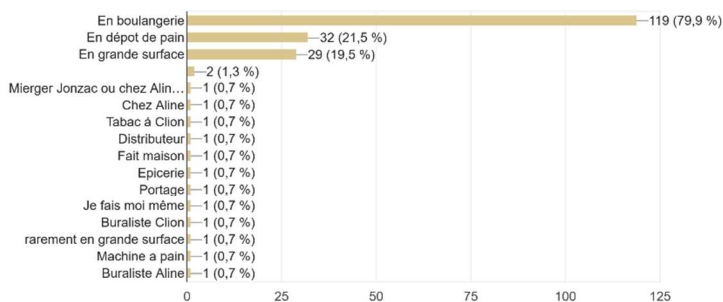
Résultats du Questionnaire boulangerie

Vous avez été 150 à répondre au questionnaire sur la boulangerie. Nous vous remercions vivement pour vos avis. Ils ont été transmis à la chambre de commerce et lors du prochain conseil municipal, le 24 octobre prochain, Mme Artaud sera présente pour nous communiquer son analyse de vos réponses et nous épauler pour la suite à donner à ce projet. Il s'agit de répondre au plus juste à vos attentes en tenant compte du contexte global, de la conjoncture, etc ...

Voici ci-dessous quelques extraits de vos réponses :

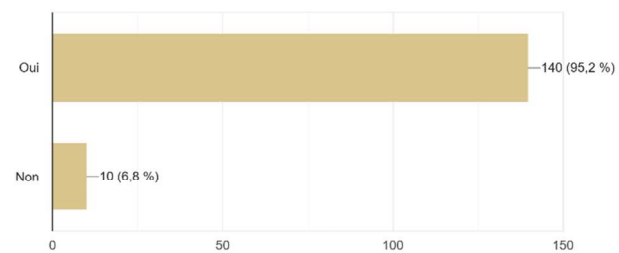
Dans quel genre de commerce achetez vous votre pain ?

149 réponses



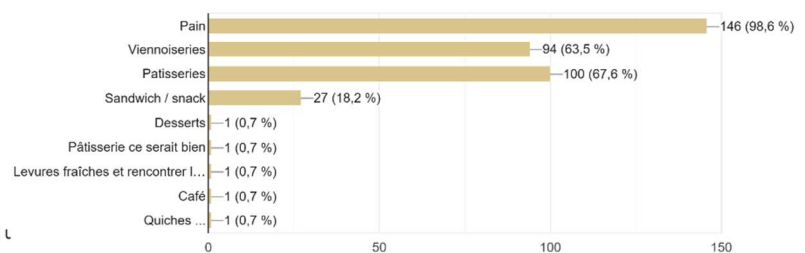
Si une boulangerie ouvrait à Clion, en seriez vous client ?

147 réponses



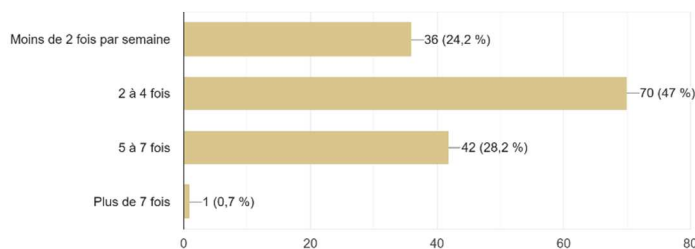
Pour quelles raisons allez vous dans une boulangerie ?

148 réponses



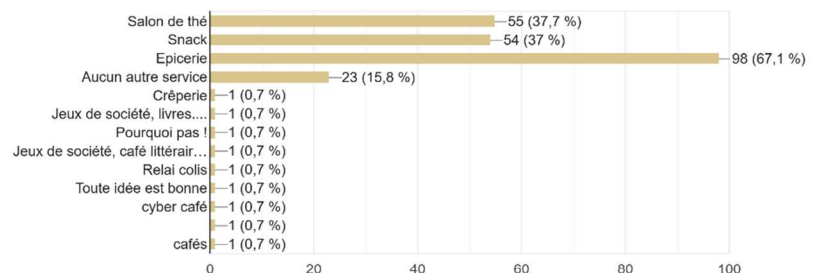
Combien de fois par semaine vous rendez vous en boulangerie, ou achetez vous du pain dans un autre commerce ?

149 réponses



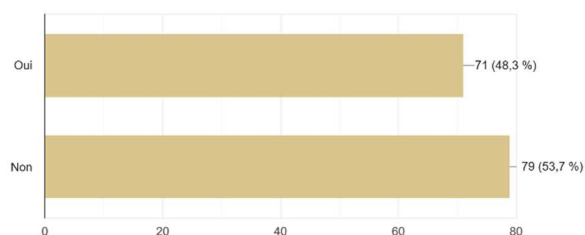
Seriez vous intéressés par une boulangerie qui serait aussi un lieu convivial : Snack, Salon de thé, ..., ou qui proposerait d'autres services ?

146 réponses



Seriez vous intéressés par un service de tournée ?

147 réponses





Conseiller numérique

Apprendre à utiliser les outils numériques (Ordinateur, tablette, smartphone) ?

Besoin d'aide pour réaliser des démarches par internet
(Cartes d'identité, cartes grises, déclarations fiscales, chèques énergie, ...) ?

Prenez contact avec
Benoit, notre conseiller numérique
au **06 76 60 52 06**

→ Il vous accompagnera **gratuitement.**

(Uniquement sur rendez-vous)

Permanences:

Le Lundi matin de 8h30 à 12h30
A La Bibliothèque de Clion Sur Seugne



Benoît MARC dans les locaux du pôle numérique de la bibliothèque.

En dehors de ses permanences du lundi matin, nous vous rappelons que deux ordinateurs avec imprimante sont en accès libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

L'été 2023 à Clion sur Seugne

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies pour les manifestations de cet été à Clion sur Seugne. Merci aussi au public nombreux qui a participé à ces festivités et animations.



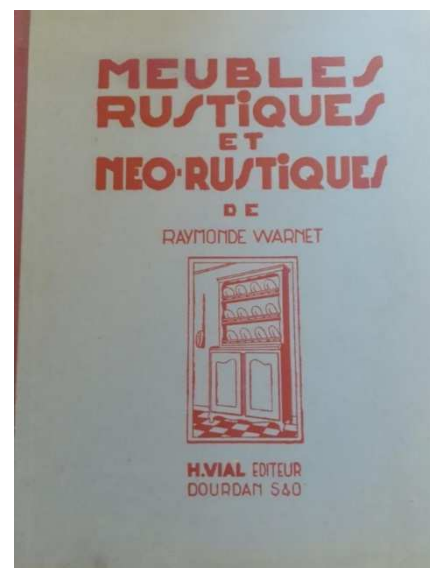
La première édition de **La Vagabonde Clionnaise** a réuni un public nombreux à Saint Paul, près de la source, pour rire aux répliques de la compagnie *Un chien sur le toit*. La soirée fut ensuite folk avec Pierre Chaissac.



Jacques Gaillard nous a proposé **une visite commentée de notre église** sur laquelle il travaille.

Chacun a pu découvrir les étapes de l'histoire de cet édifice et comprendre les messages sculptés de la pierre.

La façade de l'église de Clion a par ailleurs fait l'objet d'une conférence de Jacques Gaillard aux archives départementales de Jonzac ce 5 octobre.



Exposition de livres anciens pour les journées du patrimoine par Les Amis du temps passé.

L'été 2023 à Clion sur Seugne



Le circuit **Terra Aventura** cyclo de Clion sur Seugne s'est ouvert le 24 juin dernier.

Pour cette première saison d'été, ce n'est pas moins de 2800 connexions à l'application qui ont été décomptées par Charentes Tourisme.



La fête des vieux métiers a été un succès et s'est délocalisée en divers lieux dans le bourg cette année. Le lavoir, pour l'occasion, a été remis en eau.



Pour clore cette saison à Clion, nous avons accueilli, comme chaque année **la Rando des Oiseaux**, organisée par la Commanderie des Cyclos de Grand Chemin.

La salle de l'Atelier a accueilli des expositions diverses tout l'été. Les journées trop chaudes ne sont pas propices aux déplacements des visiteurs malheureusement. C'est un constat général fait par lieux d'exposition de la région.

Une visite de groupe au musée



Aide à la rénovation de l'habitat:

UNE DYNAMIQUE LOCALE FORTE

POUR LA RENOVATION DE L'HABITAT EN HAUTE-SAINTO

un NOUVEL ACCOMPAGNEMENT
par la Maison de l'énergie de J
ou l'Ateliers habitat
et des nouvelles subventions

LA MAISON DE L'ÉNERGIE

- ➡ J e définis mon Projet
- ➡ J 'obtiens des Conseils Techniques
- ➡ J e connais mes Aides Financières
- ➡ J e suis Accompagné(e)

UNE QUESTION ?

- PROJET DE RENOVATION
- ISOLATION
- PRODUCTION D'ÉNERGIE
- CHAUFFAGE
- MAINTIEN À DOMICILE
- FACTURE IMPORTANTE
- HUMIDITÉ
- INCONFORT

Prenez conseil - ère
à la maison de l'énergie
- la pour vous aider

05 46 04 84 51
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H
ENERGIE@HAUTE-SAINTOANCE.ORG
J ONZAC, LIEU-DIT HEURTEBEISE,
DERRIÈRE LES THÈMES.

DES INFORMATIONS PRÈS DE CHEZ VOUS
AVEC LES PERMANENCES D'HABITÉS HABITAT

- ➡ PONS
Mercredis matin de 9h30 à 12h30
Maison des Associations
19 rue Charles de Gaulle
- ➡ MONTENDRE
Jeudis matin de 9h30 à 12h30
à la Mairie
- ➡ MONTGUYON
Jeudis après-midi de 14h à 17h
à la Mairie

EXEMPLE N°1

marc, Édouard leurs deux enfants

Famille aux revenus « Modestes »
(1300€ + 1400€/mois), achètent une maison
ancienne de 150m² à rénover.

Leur Projet :

- ➡ Isolation de la toiture
- ➡ Remplacement des fenêtres
- ➡ Installation d'une VMC
- ➡ Remplacement de la vieille chaudière fuel.

Coût des travaux : 29 800€ TTC
Épargne Énergie : F à C
Facture énergétique : - 3000€/an

L'accompagnement :

par la Maison de l'énergie et l'Ateliers habitat pour définir le projet puis mobiliser 18 596€ de subventions dont 3000€ d'aides locales.

Le résultat :

Une maison rénovée, confortable et avec de faibles factures d'énergie pour 11204€ !

EXEMPLE N°2

Stéphane souhaite investir à Jonzac

Son Projet :

- ➡ Acheter un bâtiment d'habitation de 300m², vacant et dégradé.
- ➡ Création de 4 T2 de 70m² chacun via une location en point de vente pour des estimations à 3000€/m² soit 125 000€ par logement.

L'accompagnement :

Grâce au conventionnement des logements avec l'ANAH sur 6 ans (Locavantage = location à l'année +oyer modéré -15%) :

- Subventions nationales de 116 000€
- Subventions locales de 53 000€
- Dél. scalisation 885€/an par logement

Le résultat :

Son investissement initial de 500 000€ sera rentabilisé en 12 ans environ, hors emprunt.

EXEMPLE N°3

Marie et Jean
couple de retraités « Modestes » (1250€/mois chacun)
ont besoin d'adapter leur salle de bain pour rester dans
leur maison de toujours.

Leur Projet :

- ➡ Rénovation de leur salle de bain
- ➡ Coût des travaux : 4 758€

L'accompagnement :

l'Ateliers habitat s'occupe de classer le projet et de mobiliser 3000€ d'aides locales.

Le résultat :

Une salle de bain neuve et adaptée pour 1595€.

OCTOBRE ROSE



 DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN



Trouvez toutes les réponses à vos questions
auprès de votre médecin, sur e-cancer.fr ou au 0810 810 821

INFORMATION

Nouvelles consignes de tri des déchets ménagers

La généralisation du tri à la source des biodéchets sera une obligation au 1^{er} janvier 2024
(Loi AGECE)

Il s'agit de trier et composter certains déchets ménagers

Quels déchets composter ?

La plupart des déchets organiques peuvent être compostés :

Déchets de la maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres, sciure, plantes...

Déchets de cuisine : tous les déchets de cuisine d'origine végétale épluchure hors agrumes, coquilles d'œuf, marc de café, sachets de thé, restes de repas, fruits et légumes abimés...

Déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, cendres de bois refroidis, sciure et copeaux de bois...

Ne pas mettre dans le compost :

Les os et les arêtes, les coquillages, la viande, le poisson, les gravats et la terre, les plantes malades.

Obtenir son composteur

Les composteurs sont mis à disposition gratuitement aux habitants de la Haute Saintonge à raison d'un composteur par foyer.

Vous devrez au préalable remplir un questionnaire et signer une charte d'engagement stipulant votre volonté de diminuer la part des déchets mise aux ordures ménagères résiduelles.

Pour l'obtention d'un composteur vous devrez nous fournir également un *justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité*



Pour tout renseignement vous pouvez contacter la communauté des communes de Haute Saintonge :

Par téléphone au 05 46 48 78 34

Par mail : compostage@haute-saintonge.org

Un guide du compostage est disponible à l'adresse suivante :
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/compostage-individuel>

Il était une fois Clion sur Seugne ...

La Station Météo-France ...

La commune a eu récemment les honneurs de la presse quotidienne régionale*. En effet, Clion-sur-Seugne est le village du département de la Charente-Maritime ayant mesuré la plus grande amplitude thermique depuis l'hiver dernier.

Ainsi, les 30 janvier et 10 février derniers, le thermomètre a affiché - 5,2 °C tandis qu'il est monté à 37,1 °C lundi 21 août.

Selon Météo-France, ces mesures, extrêmes à l'échelle locale, sont en partie dues au positionnement, sur un terrain dégagé, de la station météorologique elle-même.

Installée sur la commune depuis 1957 et répondant au matricule 17111001, la station a été déplacée de quelques mètres vers l'ouest en 2020 et fournit des indications (pluie, température) toutes les heures.

C'est à l'initiative de Pierre Gaillard que la station a été installée à Clion en 1957. Au sortir de son service militaire en tant que météorologue affecté à la base aérienne BA709 de Cognac, le clionnais a proposé à Météo-France d'accueillir une station chez lui et d'en assurer bénévolement les relevés quotidiens.



La station actuelle



L'ancienne station

La station météo est autonome depuis 2017.

Pascal Gaillard se souvient que son père aura fait les relevés quotidiens (vitesse du vent, température, pluviométrie, et d'autres informations comme le passage d'orages, etc) pendant 60 ans. Il en sera récompensé en 2016 d'une médaille d'or.

Tous les mois, ces relevés, sur doubles carbonés étaient envoyés à la station météorologique de La Rochelle.

Observations météorologiques du mois de DECEMBRE 2016											
Date (JJ-MO-AA)		Observateur : <u>GAILLARD</u>		Commune : <u>CLION</u>		Département : <u>17</u>		Altitude : <u>36</u> mètres		Station : <u>Chay-Rocher</u>	
N°	Mois	PLUIE		PLUIE ou NEIGE et NEIGE		TEMPÉRATURES		AUTRES MESURES		OBSERVATIONS DIVERSES	
		mm	mm	mm	mm	max	min	max	min	Niveau de la mer (m) : <u>0</u>	
1	1										
2	2										
3	3										
4	4										
5	5										
6	6										
7	7										
8	8										
9	9										
10	10										
11	11										
12	12										
13	13										
14	14										
15	15										
16	16										
17	17										
18	18										
19	19										
20	20										
21	21										
22	22										
23	23										
24	24										
25	25										
26	26										
27	27										
28	28										
29	29										
30	30										
31	31										
32	32										

Relevés météorologiques

*<https://www.sudouest.fr/charente-maritime/clion/meteo-clion-en-charente-maritime-le-village-qui-fait-bondir-le-thermometre-16352386.php>

Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune www.clion-sur-seugne.fr

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Sortie au cabaret à Ste Lheurine	28 octobre		Les Kichenottes 06 20 46 66 34
Cérémonies du 11 novembre	11 novembre 11h30	Monument aux morts 14-18 en premier puis devant la mairie.	Mairie 05 46 70 47 03
Soirée lecture « Aventures et voyages »	17 novembre Horaire à venir	Salle des associations	Amicale du livre
Concours de belote	19 novembre Horaire à venir	Salle des fêtes	Les Kichenottes 06 20 46 66 34
Marché de Noel	3 décembre	Salle des fêtes	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24
Théâtre Les Clochemerle	10 décembre	Salle des fêtes	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24
Déjeuner dansant	16 décembre	Salle des fêtes	Les Kichenottes 06 20 46 66 34
Vœux de la municipalité	20 janvier 11h00	Salle des fêtes	Mairie 05 46 70 47 03
Carnaval Déambulation + repas	23 mars	Rues de Clion et salle des fêtes	APE St Clionac 06 74 32 41 82
Tournoi de palet	Date non définie à ce jour	Salle des fêtes	US Val de Seugne 07 49 84 78 64

Vous êtes collectionneurs, artistes, ...

vous avez une passion que vous souhaitez faire partager...

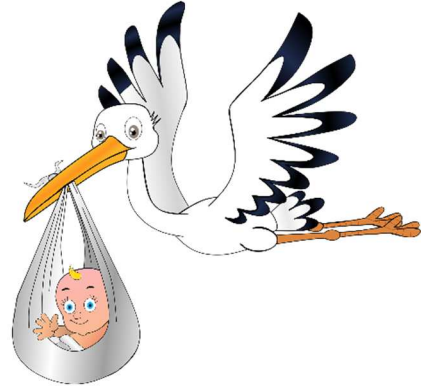
La salle de l'atelier est disponible gratuitement pour vos expositions. Pour tout renseignements, contactez la mairie par mail mairie@clion-sur-seugne.fr ou par téléphone 05 46 70 47 03

Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

Carnet rose

Pas de naissance ce trimestre



Carnet blanc

Nous adressons nos félicitations aux trois couples qui se sont mariés ce trimestre dont :

**Mme GAUDUCHEAU Christelle et M. HERAUD
Brunon, mariés le 15 Juillet 2023**

Carnet noir

Nous adressons nos condoléances aux familles des 5 clionnais qui nous ont quitté ce trimestre dont :

Mme Odile veuve NEVEU décédée le 28 mars 2023
**Mme BAUDOUIN Ginette veuve POULAIN décédée le 11 aout
2023 M. Patrick FUCHS décédé le 26 aout 2023**



Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



www.clion-sur-seugne.fr